



## Conseil Consultatif Du Quartier

« La Mare à la Veuve - La Remise à Jorelle »

Compte rendu du 20/10/2021

*Réunion Publique*



## Compte rendu de la réunion Du Conseil Consultatif de Quartier

### « La Mare à la Veuve, La Remise à Jorelle »

Date de la réunion publique : Le mercredi 20 octobre 2021

Heure du début de la réunion : 18h30

Heure de fin de la réunion : 21h30

Elus présents : M. Stéphen HERVE (Maire), M. Didier GIRARDY, M. Rachid YOUNSI, M. Théo FONSECA

#### ➤ **L'ordre du jour**

---

- Les travaux de la ligne 15 de la Société du Grand Paris
- La circulation
- Les travaux de la Mare à la Veuve
- La rénovation du quartier de la Sablière
- Questions / Réponses des citoyens

#### ➤ **Les travaux de la ligne 15 de la Société du Grand Paris**

---

La présentation du projet a été effectuée par les représentants de la société du Grand Paris à la demande de la municipalité ainsi que des habitants du quartier.

Ce projet est un enjeu touristique, il tend à une meilleure accessibilité des aéroports

Il représente un gain de temps pour les usagers pour accéder à leur travail ou à leurs loisirs

Il facilite les déplacements en banlieue

Il est créateur d'emploi, 5% à 10% des emplois sont réservés aux personnes en insertion professionnelle. 7 entreprises de Bondy travaillent aujourd'hui avec la SGP.

#### **1. Moyens de communication de la SGP**

- Un agent de proximité est à disposition des Bondynois pour répondre à toutes leurs questions. Il veille au respect des règles de bonne tenue des chantiers et assure la médiation entre les acteurs des chantiers et les riverains.



Frantz Nestor  
07 76 99 25 70

- « La fabrique du métro » est un lieu qui a été créé par la SGP afin de tester les futurs équipements, raconter et s'approprier le projet. C'est un lieu accessible gratuitement sur réservation. ([Societedugrandparis.fr/visiterlafabrique](http://Societedugrandparis.fr/visiterlafabrique))
- A chaque étape du chantier une communication sera publiée par support-papier et également sur le site internet : [www.societedugrandparis.fr](http://www.societedugrandparis.fr) (une inscription à leur newsletter est possible permettant de recevoir toutes les informations).

## **2. Calendrier des chantiers de la gare du pont de Bondy**

La gare du pont de Bondy desservira trois communes, Noisy-le-Sec, Bobigny et Bondy.

L'architecture de cette future gare a fait l'objet d'un concours international.



BIG & Silvio d'Ascia Architecture - Station de métro de la Ligne 15 Est du Grand Paris Express Bondy

Sur toute la durée des travaux, la circulation de la RN3 restera possible bien qu'elle sera impactée. Depuis 2019, les travaux préalables ont débuté, ils se termineront en 2023. En 2024, la construction de la gare sera lancée.

Les emprises de chantier sur les trois communes se situeront sur l'ancien Comptoir Général des Fontes Plastiques, autour de la bretelle autoroutière et à Bobigny côté nord du canal.

## **3. Calendrier des chantiers de la gare de Bondy**

Sur toute la durée des travaux, la gare RER E restera ouverte.

A ce jour, la SNCF débute les travaux de la gare en prolongeant le passage souterrain et en réaménageant la gare jusqu'en 2025. De ce fait, ils déplacent la zone de contrôle et de vélo. L'entrée s'effectuera du côté de la rue de la Liberté ou sur l'entrée principale.

Ce chantier débutera par des travaux de terrassement et poursuivra par le forage pour ensuite procéder à l'aménagement. Une partie des travaux se feront de nuit afin de maintenir la circulation du T4.



La SGP a aussi élargi la rue de la Liberté afin de faciliter le passage des camions. Un feu sera mis en place pour fluidifier la circulation.

Fin 2025 quand la SNCF aura fini ses travaux, la construction de la gare du Grand Paris Express débutera. La passerelle ne sera plus accessible, elle sera utilisée comme bande convoyeuse pour transporter les déblais.

#### **4. Collectif anti nuisance**

La SGP précise que pour son bon déroulement et pour une question de sécurité, elle a besoin de 2 emprises. En effet l'emprise Nord n'est pas suffisante. Elle affirme avoir étudié plusieurs solutions avant d'envisager que l'emprise Sud se fasse là où elle est prévue aujourd'hui. L'étude est menée depuis 2016.

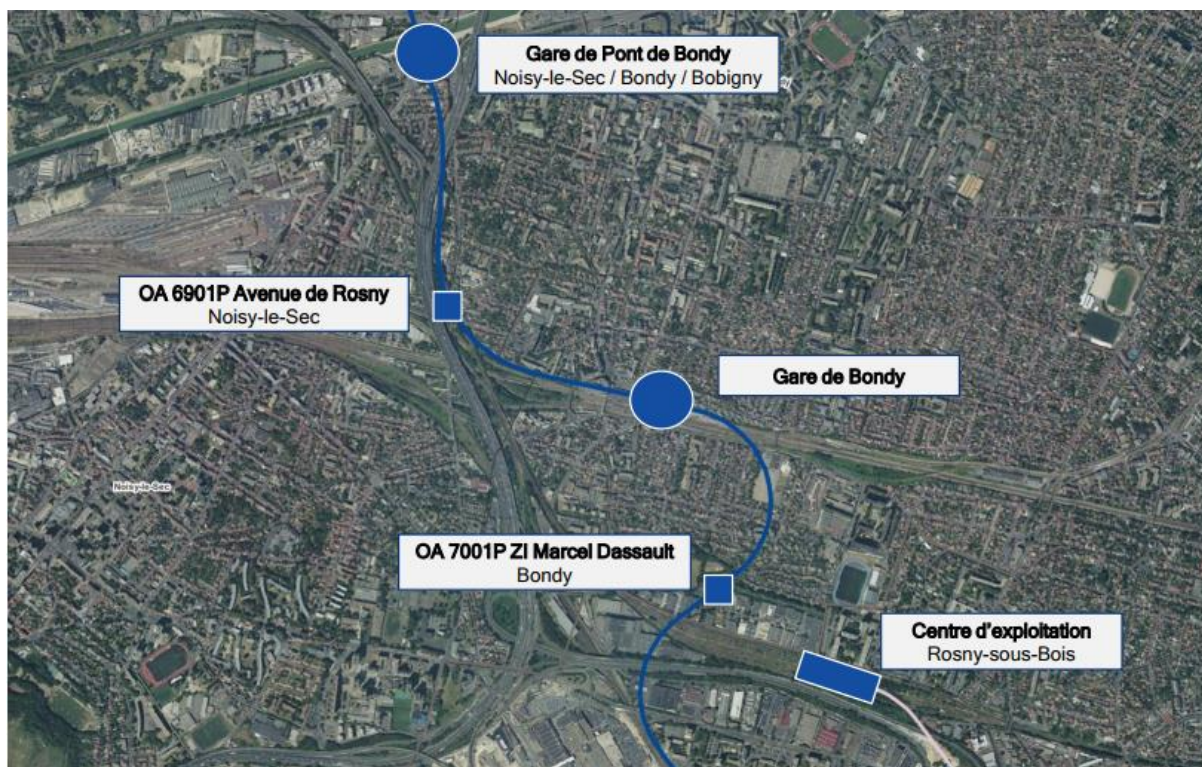
Un collectif s'est créé afin de proposer différentes solutions alternatives afin d'éviter la mise en place de l'emprise Sud.

Il précise que l'emprise Sud nécessite de détruire des habitations et elle se situe devant une crèche. Les habitants souhaitent alerter sur les nuisances que cela pourraient engendrer.

Le passage des camions par le pont Jules Ferry serait dangereux et la circulation des piétons sur celui-ci ne serait plus adaptée.

Les solutions techniques révélées par ce collectif ne sont pas viables selon la SGP cependant le collectif souhaite un appui de la municipalité pour rencontrer des experts et leur prouver par des études que leurs propositions soumises ne sont véritablement pas concevables.

## 5. Le tunnelier

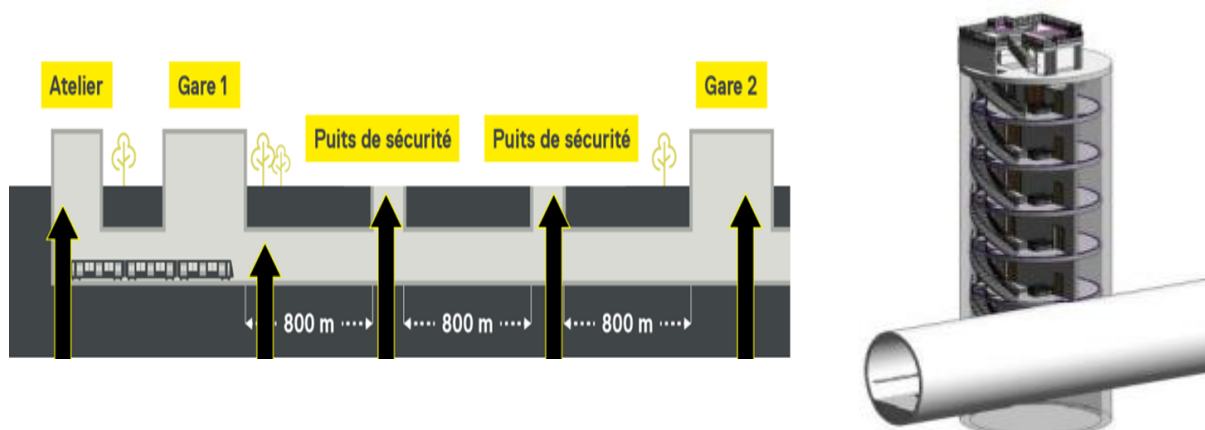


### Tracé du tunnel :

La SGP affirme qu'il n'y a pas de tracés précis et qu'une étude plus poussée est en cours pour affiner le traçage. Ils ont averti les habitants qu'ils n'avaient pas à s'inquiéter et dans le cas où le tunnel passerait en dessous d'un domicile, le propriétaire serait indemnisé.

- Puits de sécurité :

Depuis l'incident du Mont-Blanc de 1999, de nouvelles dispositions ont été prises, un puits de sécurité doit être créé tous les 800 mètres afin que les secours puissent intervenir rapidement en cas de nécessité. Un puits se situera à Noisy-le-Sec dans la zone limitrophe de Bondy et un autre puits sur la zone industrielle Marcel Dassault.



## **6. Question / réponse avec la SGP**

La municipalité est aux côtés des habitants, elle accompagne depuis le début, le collectif dans ses démarches pour ne pas rompre le dialogue entre la société du Grand Paris et les bondynois.

La société du Grand Paris serait d'accord pour organiser une réunion supplémentaire afin de trouver un équilibre autant dans l'intérêt des Bondynois que dans l'intérêt du service public.

L'objectif sera de trouver la meilleure solution possible afin de défendre les droits de chacun.

Afin de répondre au mieux aux inquiétudes des riverains, la SGP a mis en place divers dispositifs:

Elle a élaboré un cahier des charges pour les entreprises afin de réaliser au mieux les travaux. L'objectif étant de pousser la performance pour diminuer au mieux les nuisances (bruit, vibration, pollution...)

Pour limiter au maximum les nuisances une analyse sera réalisée une fois par semaine pour évaluer l'impact du bruit, des vibrations, compter le nombre d'engins utilisés... afin de trouver les solutions pour réduire la gêne.

La société du Grand Paris cherche à rencontrer le personnel de la crèche départementale, les parents ainsi que les représentants du département afin de disposer d'éléments pour mieux gérer les désagréments que pourrait générer l'emprise chantier. Les habitants sollicitent la municipalité pour qu'elle se saisisse également du dossier et qu'elle le transmette au Conseil Départemental.

Les participants au conseil réclament un mode d'accompagnement pour les propriétaires de maisons proches des travaux qui pourraient éventuellement générer des affaissements, des fissures, ou autres problèmes. Ils souhaitent un référé préventif, qu'un huissier puisse intervenir a posteriori pour constater l'état actuel de leurs habitations.

La mise à disposition d'un Pass pour passer le souterrain a été évoquée par la SGP, ainsi les personnes à mobilité réduite pourront emprunter l'ascenseur. Les modalités d'attribution ne sont pas encore déterminées. La SNCF est chargée de ce futur dispositif.

Les commerçants impactés par la destruction du bâtiment ICF sont en discussion pour leur relocalisation. Les riverains souhaitent préserver ces commerçants et les garder à proximité.

Les habitants alertent que l'agent de proximité de la SGP ne répond pas, il faudrait être vigilant.

Ils ont cherché à connaître le tracé exact du métro, cependant il fait l'objet d'étude plus poussée il n'est pas encore à disposition des habitants.

## ➤ Circulation

---

Les habitants demandent une réflexion globale de la circulation sur la ville, leur volonté étant de fluidifier la circulation.

Les travaux de la gare qui s'ajoutent aux travaux de la Sablière inquiètent les riverains quant aux difficultés de circulation que cela va engendrer.

Ils s'interrogent sur la circulation des camions rue de la Liberté.

La rue Etienne Dolet et la rampe du pont sont un dépôt bus, les riverains souhaiteraient qu'une solution soit envisagée pour que les chauffeurs puissent prendre leur pose dans un lieu aménagé afin de limiter les nuisances qu'ils peuvent causer.

Les participants du Conseil de Quartier ont sollicité le Maire directement pour connaître sa position vis-à-vis du projet d'agrandissement du pont Jules Ferry. Monsieur le Maire, Stephen HERVE est convaincu qu'il faut prévoir sa rénovation par contre c'est un projet qui ne pourrait pas aboutir dans l'immédiat. Il faudrait budgétiser ce projet et voir avec la SNCF comment le concrétiser.

## ➤ Les travaux de la Mare à la Veuve

---

Les membres de cette instance ont souhaité connaître le coût et l'objectif de cette clôture.

La clôture coutera environ 600 000€. 280 000€ sur le budget 2021, 300 000€ sur 2022 et 20 000€ de vidéosurveillance.

La clôture du parc est réalisée dans un souci d'intérêt général, elle a pour but d'éviter des intrusions la nuit et de pacifier le quartier. Elle permet également la mise en place de stationnement PMR (personnes à mobilité réduite) à proximité.

L'installation d'une caméra de vidéosurveillance fibrée, en lien direct avec la police municipale, participe également à assurer à la tranquillité et la sécurité des riverains.

## ➤ Rénovation du quartier de la Sablière

---

La volonté est de développer la mixité sociale, en lien avec l'arrivée de la ligne 15 du métro. Elle aspire également à désenclaver ce quartier et de créer plus de liens entre les différentes résidences.

Il s'agit surtout d'améliorer la qualité de vie des habitants avec un environnement plus qualitatif et répondre à des besoins divers comme le stationnement, l'offre de commerces de proximité, la présence de médecins, d'associations, l'accompagnement à la création d'activités, etc.

Les habitants demandent d'organiser une réunion publique pour présenter le projet. Cependant il faut au préalable reprendre le Projet Local d'Urbanisme (PLU). Une réunion intercommunale est bientôt prévue. Ainsi le nouveau projet sera présenté aux habitants prochainement.

## ➤ Questions / Réponses des citoyens

---

Les habitants souhaitent que la municipalité ouvre un cahier de doléances pour maintenir une communication permanente, avec les habitants et répondre à leurs interrogations. Pour répondre à cette attente, il est possible d'écrire à [democratie.locale@ville-bondy.fr](mailto:democratie.locale@ville-bondy.fr) et/ou de téléphoner au 01 48 50 53 00 Service Démocratie Locale.

Au vu des problèmes de connexion concernant la fibre sur l'ensemble de la ville, la municipalité a demandé à SFR l'installation d'armoires supplémentaires et de réorganiser les armoires déjà existantes. L'objectif est d'étendre le nombre de 25 à 70 armoires.

Les Bondynois s'inquiètent du nombre de construction qui ne cesse de croître sur la ville, la municipalité tend à freiner l'appétence des promoteurs. Sous la nouvelle mandature, il n'y a eu qu'un seul projet de validé.

Les emprises chantier empiètent sur la rue et/ou la chaussée et certaines sont dangereuses pour les piétons ils appellent à la vigilance de la municipalité.